



- **BETTERAVE SUCRIÈRE** : Teignes : Accentuation de l'activité sur le département de l'Aisne. Noctuelles défoliatrices : première génération souvent terminée. Maladies foliaires : progression de l'oïdium et de la cercosporiose.
- **MAÏS** : Peu de pucerons - le vol de pyrale continue

BETTERAVES

77 parcelles sont observées cette semaine, pour la rédaction de ce bulletin.

Des teignes sont observées sur 4 parcelles dans l'Aisne, Chambry, Nizy-le-Comte, Provisieux, Toulis-Attencourt. 3 de ces parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité de 10 % de plantes avec chenilles.

Les chenilles les plus jeunes sont grises brunâtres, alors que les plus âgées sont rosées et mesurent jusqu'à 12 mm de long. Les morsures des chenilles sont une porte d'entrée aux maladies des racines, comme le rhizopus.

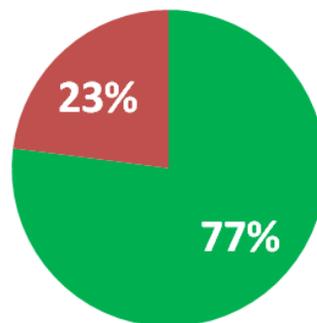
Symptômes : Présence d'amas pulvérulents noirs, morsures des pétioles et des limbes des jeunes feuilles. Parcelles à risques, parcelles en stress hydrique.



Teignes - ITB80

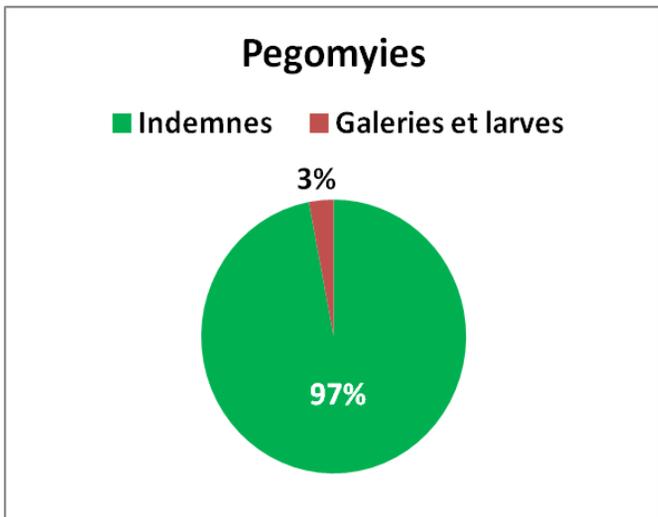
Noctuelles défoliatrices

■ Indemnes ■ Présences



Anciennes morsures cicatrisées - ITB80

La première génération se termine : on observe la présence de chrysalides et de chenilles desséchées par le soleil. Deux parcelles de la Somme (secteur côtier et Amiénois), sont au seuil de nuisibilité de 50 % de plantes avec dégâts et présence de déjections fraîches ou chenilles.



Œufs de pégomyies avortés – ITB80

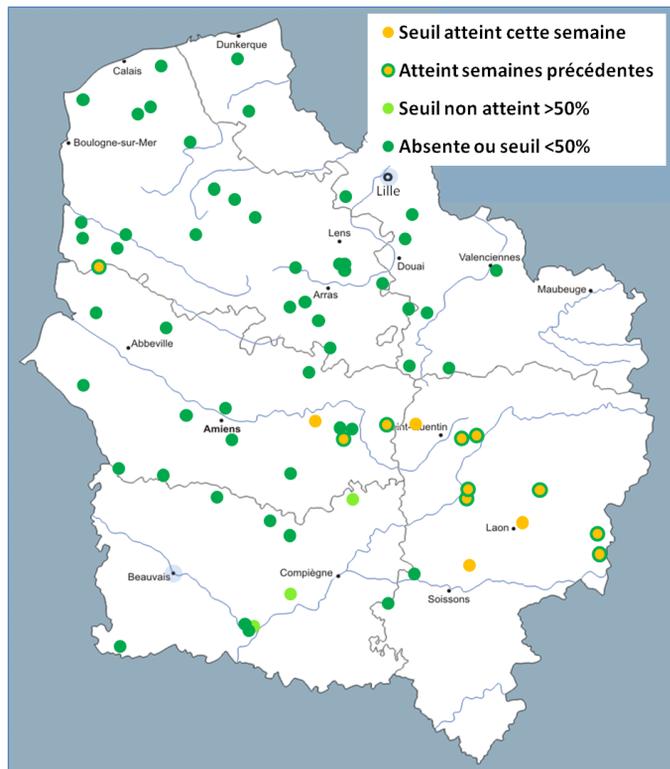
Deux tiers des parcelles sont indemnes de pontes. Avec les conditions climatiques très chaudes, les œufs avortent.

Maladies foliaires

A ce jour, 34 % des parcelles du réseau sont, soit au seuil de nuisibilité du T1, soit sous protection ; toutes maladies confondues.

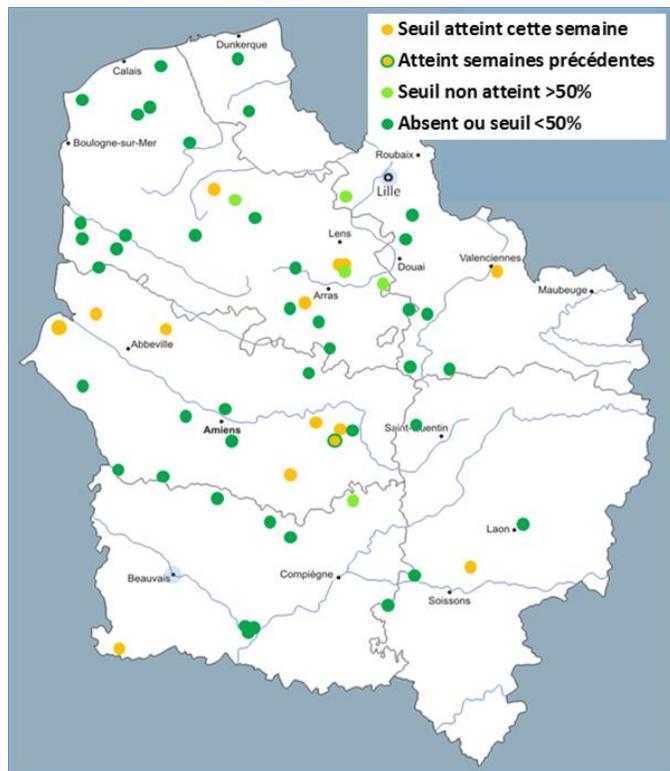
Seul le site de Vraignes-en-Vermandois est observé pour le seuil de nuisibilité du T2.

Carte de vigilances Cercosporiose



Le seuil de nuisibilité de 5% de feuilles avec présence de cercosporiose fructifiée (hors bordure littorale et Nord-Pas-de-Calais qui est de 10 %) est atteint pour 3 sites dans l'Aisne (Allemant, Chambry, Maissemy) et le site de Chuignolles dans la Somme.

Carte de vigilances Oïdium



Avec les faibles pluies et bruines de la semaine dernière, c'est l'oïdium qui a le plus fortement progressé sur les Hauts-de-France.

13 sites arrivent au seuil de nuisibilité de 15 % de feuilles avec présence d'oïdium.



ITB59-62

Rouille :

Seul le site de Wissant dans le Pas-de-Calais atteint le seuil de 15 % de feuilles avec présence de pustules de rouille.



ITB59-62

MAÏS

12 parcelles de maïs sont observées.

Stade :

de "Floraison" mâle à "Floraison femelle + 15 jours".

Pourquoi noter la date de floraison femelle ?

En production de maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte. Ensiler trop tôt a pour conséquence un manque à gagner en rendement et en qualité (teneurs en matière sèche et en amidon) et peut entraîner des pertes par jus au silo. Ensiler trop tard peut provoquer des défauts de conservation suite à des difficultés de tassement (appareil végétatif desséché).

La floraison femelle (sortie des soies), est le premier indicateur de la précocité de la parcelle. Une plante est fleurie quand elle présente au moins une soie. Une parcelle est fleurie quand 50% des plantes ont atteint ce stade. Noter la date de floraison femelle permet de déterminer la semaine prévisible de récolte des maïs fourrage: Il faut 600 à 650 degrés-jour (base 6) depuis la floraison femelle pour atteindre le stade 32% MS. Une deuxième estimation sera à réaliser fin août par observation du remplissage des grains pour évaluer l'avancement de la culture et repréciser la semaine optimale de récolte.



Floraison femelle (A-S. COLART, Arvalis).

Pucerons :

Espèces de pucerons	Nombre de site	Intensité
<i>Metopolophium dirrhodum</i>	2	indemnes de pucerons
	5	avec 1 à 10 pucerons/plante
<i>Sitobion avenae</i>	4	indemnes de pucerons
	3	avec 1 à 10 pucerons/plante

Rhopalosiphum padi : l'espèce n'est pas signalée dans le réseau.

Les pucerons pouvant être présents dans les maïs et les seuils de nuisibilité correspondant ont été décrits dans les bulletins précédents (BSV Grandes cultures N° 19, du 26 juin 2018).

Analyse de risque :

Avec les fortes températures des jours derniers, les populations de pucerons restent faibles. Les seuils indicatifs de risque ne sont pas atteints. Avec la sortie des panicules, Rhopalosiphum padi est à surveiller (pour le Rhopalosiphum, le seuil indicatif de risque est de 1 panicule sur 2 colonisée, au stade "floraison mâle"). **Les pucerons sur maïs ne présentent aucun risque pour le moment.**

La présence d'auxiliaires (coccinelles, larves de syrpe et de chrysope) dans une parcelle assure la régulation naturelle des populations de pucerons.

Pyrale :

Réseau de piégeage :

Le vol de pyrale se poursuit. Cette semaine 10 pièges pyrale ont été relevés :

On notera le niveau exceptionnel enregistré cette semaine à Eperlecques (62) avec 50 captures de papillons.

Commune	code Postal	Nombre d'adulte pyrale piégé			
		Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Cumul
NESLES-LA-MONTAGNE	02400	1	1	0	3
SAMEON	59310	3		7	19
BELLE-EGLISE	60540	0		1	13
FRESSIN	62140	0	9	7	16
CAUCHY-A-LA-TOUR	62260	6	12	0	20
BAINCTHUN	62360	3	4	4	11
AUCHEL	62260	2	5	3	10
EPERLECCQUES	62910	30	14	50	94
QUESNOY-SUR-AIRAINES	80270	-	2	0	3
COTTENCHY	80440	3	2	1	11



Suivi des pontes :

Dans le réseau, aucune nouvelle ponte n'a été signalée, cette semaine.

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Analyse du risque :

Les relevés de piège montrent que le vol de la pyrale se poursuit.

Compte tenu du cycle de la pyrale (pontes écloses visibles) et de l'avancement des stades du maïs (stade floraison), la période de gestion des larves est dépassée dans la grande majorité des situations et une intervention serait difficile..

Tenir compte du seuil indicatif de risque, uniquement dans les parcelles encore accessibles, dans les secteurs à risque (voir carte du risque pyrale, dans le BSV Grandes cultures N° 17 du 12 juin 2018).

Mercredi 25 Juillet



Jeudi 26 Juillet



Vendredi 27 Juillet



Samedi 28 Juillet



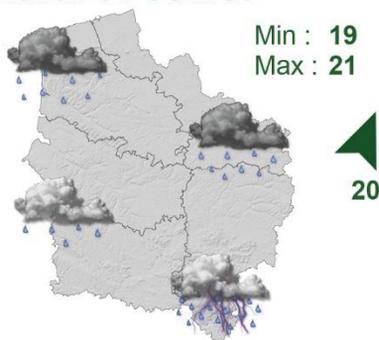
Dimanche 29 Juillet



Lundi 30 Juillet



Mardi 31 Juillet



Pour en savoir + :

Rendez-vous sur : www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales :** J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza :** C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. **Mais :** B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux :** V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne., Lin : D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture, de la Somme. **Betteraves :** H.Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB , C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzeerne :** T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez,, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternové, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères.Vaesken, VIVESCIA,, M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :